



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ajournée du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 3 avril 2019 à 18 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Absences : Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel, directrice générale.

Aucun citoyen dans la salle.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Comptabilité & employés
  - 4.1 Entente inspecteur
5. Lots
  - 5.1 Demande de révision cadastrale
  - 5.2 PADF Groupement Forestier
  - 5.3 Ouverture entente Groupement Forestier
6. Divers
  - 6.1 SPCA
  - 6.2 Encombrants réservation date
7. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 29 avril à 18 h 30  
Séance régulière le 6 mai à 19 h 30
17. Période de questions
18. Fermeture de l'assemblée

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

### 3. Période de questions

2019-04-074



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 4. Comptabilité & employés

#### 4.1 Entente inspecteur

2019-04-075

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'entente inter-municipale entre les cinq municipalités qui utilisent les services de l'inspecteur soit acceptée pour les formations, avec les conditions suivantes :  
Taux horaire de la municipalité de Poularies.  
Frais de déplacements à 0.45\$ du kilomètre.  
Frais divisé entre les 5 municipalités

ADOPTÉ

### 5. Lots

#### 5.1 Demande révision cadastrale

Remis à la prochaine séance, afin de prendre des informations additionnelles

#### 5.2 PADF Groupement Forestier

#### APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la Municipalité de Rapide-Danseur souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes :

- ✓ Reboisement
- ✓ Dégagement de plantation
- ✓ Gravelage de chemin
- ✓ Scarifiage
- ✓ Mise en forme

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 42,893.05\$.

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION de Mme Annie Gauthier, appuyée par Mme Christiane Guillemette, il est unanimement résolu :

2019-04-076

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution  
ou annotation

2019-04-077

- De déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 42,893.05\$;
- d'autoriser la directrice-générale Mme Lucie Gravel à signer la documentation relative au projet.

ADOPTÉ

### 5.3 Ouverture entente Groupement Forestier

ATTENDU QUE l'entente que nous avons signée avec Groupement forestier ne peut être honorée, vu les problèmes rencontrés auprès de la MRC;

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte la nouvelle entente proposée par Groupement forestier;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer cette nouvelle entente;

ADOPTÉ

### 6. Divers

#### 6.1 SPCA

ATTENDU QUE la municipalité prend en charge de voir aux chiens et chats qui sont problématiques sur son territoire;

ATTENDU QUE des mesures seront prises pour ce service;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joanie Langlois, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous achetions une cage pour chiens, une cage pour chats, une chaîne et un collier.

QUE Mme Joanie Langlois s'occupe des médias-sociaux pour retracer les animaux perdus;

QUE Mme Joanie Langlois monte un registre des animaux de la municipalité et soit autorisée à faire les appels nécessaires;

QUE les gens apportent eux-mêmes les chats ou les chiens;

QU' un numéro de téléphone soit laissé dans la porte d'entrée pour les cas d'urgence;

QUE le règlement sur les animaux soit mis à jour dans les mois qui suivent;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ

### 6.2 Encombrants réservation date

ATTENDU QUE la coutume se poursuit de ramasser les encombrants;

ATTENDU QUE ceux qui désirent que notre journalier aille ramasser leurs encombrants doivent donner leur nom au bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale demande un conteneur pour la semaine du 12 au 17 juin;

ADOPTÉ

### 7. Dates prochaines réunions

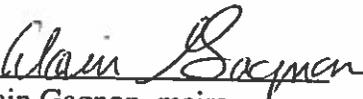
Séance de travail le 29 avril à 18 h 30  
Séance régulière le 6 mai à 19 h 30

### 8. Période de questions

### 9. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture de l'assemblée. Il est 20 heures 20.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Lucie Gravel, directrice générale

2019-04-078

2019-04-079